



VACANCES DE LA TOUSSAINT

CIRQU'AOUETTE

25-27, rue Auguste Lançon 75013 Paris • Téléphone 01 45 80 29 75 • Courriel : contact@cirquaouette.org • Site : www.cirquaouette.org
Personne à contacter : SOPHIE PAJER

Enfants à partir de 6 ans et jusqu'à 13 ans

Les stages sont organisés pour permettre à chacun de développer un aspect de sa personnalité qui le valorise.

Ce stage sera axé sur un enseignement pluridisciplinaire : acrobatie, équilibre sur objets (boule, rouleau américain, fil), sensibilisation à l'aérien (trapèze, cerceau), jonglerie et jeux d'expressions orales et corporelles.

Compte tenu de la situation sanitaire, nous ne pourrons pas proposer de spectacle en fin de semaine. Nous proposerons une vidéo réalisée tout au long de la semaine que vous pourrez télécharger.

Nous ne prenons en charge **ni le repas de midi ni les éventuelles collations**. Les parents devront préparer un panier-repas froid chaque jour, prévoyez des boîtes faciles à ouvrir pour une autonomie totale. Nous nous assurerons que les enfants s'alimentent correctement.

DATE et HORAIRES :

Vacances de La Toussaint: du lundi 26 au vendredi 30 octobre 2020 de 10h à 17h

PRIX du STAGE : 300€

Le stage aura lieu sous condition d'un minimum de 8 enfants inscrits

15€ supplémentaires seront à verser si l'enfant n'est pas adhérent à l'association.

TENUE VESTIMENTAIRE :

L'enfant doit être habillé avec des vêtements sports (caleçon, jogging/tee-shirt) sous leurs vêtements avant de venir à Cirqu'aouette et doit être chaussé **obligatoirement** d'une paire de rythmiques/chaussons de gymnastiques. Les enfants ne doivent porter aucun bijou, les cheveux longs doivent être attachés.

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

Important : Le dernier délai pour s'inscrire : Une semaine avant le début du stage

Une option d'inscription peut se faire par téléphone. Elle sera enregistrée à réception de la feuille d'inscription, du montant des arrhes fixé à un tiers du prix total du stage, **soit 100€ et du protocole sanitaire signé**. Une confirmation par courriel vous sera alors adressée. Les parents s'engagent à régler la totalité du solde dès que le stage aura commencé. En cas de confinement durant le stage, la cotisation ne sera pas remboursée.

En cas de désistement :

Plus de deux semaines avant le début du stage, les arrhes seront intégralement restituées. Moins de deux semaines avant le début du stage, 50% des arrhes seront conservées par l'organisateur. 5 jours avant le stage, l'intégralité des arrhes sera conservée.

Conditions d'assurance :

L'enfant doit être adhérent à l'association pour être titulaire de la licence-assurance fédérale qui assure en responsabilité civile et indemnisation des dommages corporels. **Il doit présenter un certificat médical d'aptitude à la pratique des techniques du cirque ou une décharge médicale (à demander par mail) pour commencer le stage.**